

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mercredi 28 novembre à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

**Commissaires présents**

**Mme Michèle D. Biron**, présidente  
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent  
**M. Vincenzo Cesari**  
conseiller d'arrondissement, LaSalle  
**M. Gilles Déziel**  
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles  
**Mme Ana Nunes**  
conseillère d'arrondissement, Outremont  
**Mme Chantal Rossi**  
conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord  
**M. Richard Ryan**  
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal  
**Mme Josée Troïlo**  
conseillère d'arrondissement, LaSalle

**Commissaires absentes**

**Mme Élane Ayotte**, vice-présidente  
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie  
**Mme Ginette Marotte**  
conseillère de la ville, Verdun

*Le sujet des Quartiers culturels étant de compétence du conseil municipal, Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, ne participent pas à cette assemblée.*

**Autres présences :**

**Mme Johane Derome**, directrice, Direction des sports  
**Mme Michèle Lafond**, chef de division, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive  
**M. Jean-François Pinsonneault**, conseiller en aménagement, chef d'équipe  
**Mme Diane Mongeau**, conseillère en planification  
**Mme Annie Benjamin**, agente de développement culturel

**Le quorum est atteint**

**Assistance :**  
30 personnes

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

À 19h05, la présidente souhaite la bienvenue aux participants et elle déclare l'assemblée ouverte.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de M. Gilles Déziel, appuyée par M. Richard Ryan, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Montréal, physiquement active – réception des mémoires**

La présidente rappelle l'objet de l'assemblée et elle invite le premier intervenant au micro.

**M. Sylvain Lefebvre, Groupe de recherche sur les espaces festifs, UQAM**

M. Lefebvre représente le Groupe de recherche sur les espaces festifs qui est basé au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Ce groupe compte plusieurs urbanistes, géographes et experts provenant de plusieurs champs disciplinaires dont l'objectif est de dynamiser et développer la recherche sur les espaces festifs et sportifs et de partager l'état de leurs connaissances pour bien comprendre les phénomènes qui

redéfinissent les espaces urbains.

Selon M. Lefebvre, plusieurs facteurs influencent l'activité physique des individus sur un territoire et l'un d'eux, l'environnement bâti, comporte trois dimensions centrales qui sont le système de transport, les modes d'occupation du sol et le design urbain physique. C'est pourquoi, selon lui, la notion de design actif apparaît comme une tendance forte lorsqu'il est question d'aménagements urbains. L'une des recommandations de l'organisme à la Ville de Montréal est de se doter d'un cadre normatif et d'un guide exhaustif en matière d'aménagement du territoire qui propose des critères et normes urbanistiques relevant du design actif. Ces critères devraient être intégrés au plan d'urbanisme et au plan de développement de Montréal.

L'organisme propose aussi de valoriser et de développer en priorité les différents pôles sportifs montréalais (le pôle Maisonneuve) mais aussi, parallèlement, de combler certains manques au niveau d'équipements de proximité dans l'optique de répondre aux principes de l'accessibilité universelle.

Au nombre des recommandations de l'organisme, mentionnons entre autres, la proposition de mettre sur pied une Chaire de recherche qui serait dédiée à la thématique de l'environnement physique et des saines habitudes de vie en créant d'abord un comité aviseur où seraient présents la Ville de Montréal, Québec en forme, le GREF et d'autres partenaires impliqués dans la présente consultation afin d'élaborer une vision claire des objectifs poursuivis par cette future Chaire de recherche.

### **Mme Lynne Cloutier**

Mme Cloutier organise des événements de danse sociale. Ce qu'elle propose, c'est un programme visant à améliorer la santé des Québécois par le biais de la danse dans les écoles publiques et les résidences pour aînés.

Mme Cloutier a repris à son compte certaines statistiques alarmantes sur l'état de santé de la population pour faire valoir les bienfaits que représente la danse sur la santé des individus. Notamment, elle a fait état des résultats d'une étude suédoise qui a démontré que la pratique de la danse pouvait avoir des effets positifs non seulement sur la santé, mais aussi sur l'état d'esprit de ceux qui la pratiquent, en améliorant la perception qu'ils ont de leur corps.

Elle suggère d'utiliser des locaux et des espaces publics qui sont sous-utilisés et qui représentent autant de lieux où pourraient s'organiser des activités (le chalet de la montagne, les centres de croissance, les studios de danse). Elle propose également d'instaurer des navettes en direction des lieux d'activités à partir des écoles et des résidences pour aînés.

Afin d'accroître la participation de la population aux activités, Mme Cloutier suggère enfin, d'instaurer un Programme Retour-santé par un retour de crédit d'impôt pour ceux qui s'adonnent à une activité régulièrement.

*M. Vincenzo Cesari a félicité et appuyé Mme Cloutier dans cette démarche. Pour lui aussi, la danse est une forme de thérapie qui permet d'interagir socialement. Il en conclut que les gens qui dansent sont des gens heureux. M. Richard Ryan a également apprécié la présentation claire et concise de Mme Cloutier. Il évoque le souvenir d'une famille africaine dont les enfants fréquentaient la garderie et il retient cette idée formidable d'intégrer les jeunes à leur milieu par le biais de la danse.*

### **Mme Suzie Pellerin et Mme Corinne Voyer, Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Les porte-parole de l'organisme sont d'avis que pour devenir une ville active, Montréal doit miser sur la concertation et s'inspirer de Culture Montréal pour regrouper des organismes voués au mode de vie physiquement actif. Elles croient également que Montréal doit adopter une politique municipale sur le mode de vie physiquement actif et ne pas attendre son adoption avant d'agir.

L'organisme a présenté un mémoire bien documenté qui fait aussi référence à la fameuse Charte de Toronto, laquelle sert de cadre à l'élaboration de mesures et à la création de partenariats entre différents secteurs et avec les collectivités pour favoriser l'activité physique. Dans son mémoire, l'organisme propose de rejoindre tous les groupes de citoyens et de faire bouger davantage les citoyens au cours de la saison hivernale.

L'organisme a rappelé que la Ville doit créer des aménagements urbains favorables à l'activité physique et que pour ce faire, elle doit notamment favoriser et faciliter les déplacements actifs, aménager des mesures d'apaisement de la circulation, assurer un éclairage adéquat et du mobilier urbain, permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied ou à vélo de manière sécuritaire, trouver d'autres espaces publics pour bouger, comme les ruelles vertes, les berges, les terrains de stationnement. Enfin, pour assurer une cohérence et une complémentarité avec les politiques, programmes et plans d'action, la Ville devrait, selon l'organisme, agir en concertation avec les arrondissements et inscrire la vision de *Montréal, physiquement active* dans le plan de développement « Demain Montréal ».

Les recommandations, énumérées ci-après et proposées par l'organisme sont appuyées par la littérature et font état d'un consensus :

1. Adopter une politique municipale sur le mode de vie physiquement actif
2. Diversifier l'offre et assurer l'accès à des activités physiques et sportives pour tous
3. Prioriser le déneigement et le déglacage pour les déplacements actifs l'hiver
4. Favoriser l'accès aux activités récréatives hivernales
5. Assurer des aménagements sécuritaires pour favoriser et faciliter les déplacements actifs
6. Permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied ou à vélo de manière sécuritaire
7. Augmenter l'accès aux parcs et aux espaces verts
8. Accroître le nombre et l'accès aux installations récréatives et sportives de qualité
9. Améliorer l'offre et le service de transport collectif
10. Maximiser l'espace public et le rendre favorable à un mode de vie actif
11. Assurer une cohérence et une complémentarité avec les politiques, programmes et plans d'action existants
12. Favoriser les alliances et briser les silos en créant une organisation indépendante vouée au mode de vie physiquement actif

*Les commissaires ont apprécié la présentation des porte-parole de cet organisme et ils les ont remerciées d'avoir transmis des recommandations fort pertinentes.*

#### **Dr Louis Drouin et Mme Annie Pelletier, Direction de la santé publique**

Le Dr Drouin de la Direction de la santé publique de Montréal a rappelé d'entrée de jeu que la sédentarité tue et que selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle est actuellement le 4<sup>e</sup> facteur de risque de décès identifié par l'OMS et liée à plusieurs maladies chroniques dont les maladies cardiovasculaires, le diabète et certaines formes de cancer.

Il a rappelé que les recommandations de l'OMS en regard de la pratique bénéfique d'activité physique sont de 30 minutes par jour, la plupart des jours, pour un total de 150 minutes par semaine pour les adultes de 18 ans et plus et de 60 minutes par jour pour les enfants de 5 à 17 ans. Il déplore qu'à Montréal, près de la moitié de la population adulte n'est pas suffisamment active pour répondre à ces recommandations. Chez les jeunes de 12 à 17 ans, la proportion d'inactifs grimpe à 70 %. Pour le Dr Drouin, faire une intervention dans le secteur de l'activité physique, c'est faire une intervention majeure sur le système de la santé publique.

Il est d'avis que la consultation publique de la Ville de Montréal reflète bien l'urgence d'agir identifiée par l'OMS. Pour créer une métropole active - notamment par le biais de la marche et du vélo - la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal fait les recommandations suivantes pour que Montréal devienne plus active :

- L'adoption d'une Politique globale sur le sport et l'activité physique;
- L'identification de résultats mesurables à atteindre et d'indicateurs de suivi;
- La création d'un mécanisme de suivi des actions par les partenaires concernés;
- Le développement d'une stratégie pour redonner aux Montréalais l'accès aux plans d'eau;
- L'intensification de la mise en œuvre des politiques et stratégies visant à implanter un réseau de transport efficace et sécuritaire axé sur les déplacements actifs;
- L'intensification des efforts pour maintenir la pratique d'activité physique des citoyens en hiver;
- La réalisation d'un portrait de l'accessibilité aux équipements de loisir et de sport;
- La préservation des ruelles et le maintien de leur caractère convivial et sécuritaire pour accueillir les jeux libres des enfants;
- L'intégration dans tout nouveau projet de développement urbain des mesures

d'aménagement favorisant le transport actif et collectif, ainsi que des parcs récréatifs adéquatement équipés;

- Le soutien de la mise en place d'un organisme de vigilance composé essentiellement d'organismes non gouvernementaux;
- La facilitation de la négociation d'ententes entre les arrondissements et les commissions scolaires.

*Mme Michèle Biron a demandé au Dr. Drouin s'il avait remarqué une dégradation de la santé des jeunes depuis l'avènement des jeux électroniques. C'est Mme Annie Pelletier, responsable de l'environnement urbain à la Direction de la santé publique, qui a répondu en précisant que les jeunes passent en moyenne 7 heures par jour devant leur écran et que plus ils passent du temps devant leur jeux électroniques, plus les risques d'obésité augmentent.*

*M. Richard Ryan qui représente l'arrondissement du Plateau Mont-Royal a déploré que dans les quartiers centraux, les ruelles soient devenues des lieux de transit et de stationnement. Le Dr. Drouin a fait remarquer que la problématique de la circulation de transit dans les quartiers centraux découle du fait qu'on ne fait rien pour le transport collectif. Il estime que pour réduire la pression sur ces quartiers, il faudrait des interventions plus musclées au niveau du transport collectif et du financement nécessaire.*

### **Mme Josée Scott, Sport et Loisir de l'Île de Montréal (SLIM)**

Mme Scott a d'abord rappelé les liens qui existent entre son organisme et la Ville de Montréal qui est membre de son conseil d'administration depuis 1998 et qui participe notamment à l'initiative régionale Déclis Loisir. Elle a aussi fait état d'éléments déjà acquis sur lesquels la Ville devra s'appuyer pour élaborer un cadre d'intervention global en matière d'activité physique, de sport et de mobilité, entre autres la Charte montréalaise des droits et responsabilités, la politique familiale « Pour grandir à Montréal », la politique municipale d'accessibilité universelle et le plan d'action municipal pour les aînés.

D'entrée de jeu, Mme Scott a affirmé que les deux points essentiels de son intervention touchaient la question de l'offre de services et celle de la concertation scolaire-municipale qui fait l'objet d'un débat depuis fort longtemps. L'essentiel des recommandations soumises par l'organisme à cet égard, sont les suivantes :

- Que la Ville de Montréal et ses arrondissements, en collaboration avec ses partenaires, apportent des modifications durables à leur offre de services en favorisant une plus grande flexibilité dans le choix d'horaires et d'activités par exemple, en soutenant techniquement et financièrement des dispositifs tels que l'inscription en ligne, en intégrant des disponibilités de plateaux pour la pratique libre à la programmation régulière, en adoptant une politique tarifaire familiale et en valorisant l'utilisation des parcs et espaces verts.
- Que la Ville de Montréal, en collaboration avec ses arrondissements, élargissent la notion de concertation scolaire-municipale au-delà du simple partage de plateaux et qu'elle valorise l'expertise des intervenants des réseaux scolaires et municipaux spécialisés en activité physique en créant des passerelles pour échanger le savoir et l'expérimentation et ainsi maximiser le développement moteur des jeunes Montréalais.

*M. Richard Ryan a soulevé le fait qu'on a souvent entendu parler de concertation scolaire-municipale au cours de la consultation et il a voulu savoir auprès de Mme Scott ce qui ne fonctionnait pas selon elle à ce niveau. Mme Scott a mentionné que ce sont souvent des problèmes de facturation qui sont portés à son attention.*

### **M. Jean-Claude Drapeau, professeur d'éducation physique à la retraite**

M. Drapeau a tenu à s'adresser à la commission pour témoigner de son expérience à titre de professeur d'éducation physique maintenant à la retraite. Il a insisté sur l'importance de la concertation scolaire-municipale et sur la nécessité de prendre appui sur les recherches et les données scientifiques actuelles qui ont été dévoilées par certains intervenants tout au long des audiences de la commission.

Il a aussi fait valoir que les cours d'éducation physique devraient prendre plus de place à l'école puisque que les enfants y passent la majeure partie de leur temps. À cet égard, il a rappelé l'intervention de Mme Lise Gauvin qui parlait de l'importance de mobiliser les écoles parce que les jeunes sont là dans un processus éducatif.

La recommandation principale qu'il dépose à la commission est de faire de l'école un lieu

d'apprentissage privilégié pour l'activité physique. Il estime qu'on ne devrait pas obtenir son diplôme si on ne réussit pas son cours d'éducation physique.

**M. Pierre Marcoux**

M. Marcoux est intervenu à titre de citoyen de l'arrondissement de LaSalle. Il a déclaré que la Ville devrait soutenir et encourager des organismes qui, comme Cardio Plein Air, offrent des activités physiques et communautaires dans les parcs et espaces publics de Montréal. Il estime qu'il faut réduire l'omniprésence de l'automobile et qu'il faut mettre en place des lieux et des corridors verts qui favorisent la marche, le vélo et la détente. M. Marcoux a insisté sur l'importance de favoriser les jeux libres et de se réapproprier les rues aux fins de l'activité physique et de la mobilité active.

M. Marcoux propose aussi dans son mémoire de modifier les abords de certains boulevards par un urbanisme de qualité où les piétons peuvent se déplacer d'une façon agréable. Il recommande la mise en place d'une infrastructure cyclable et piétonnière sur les terrains privés des grands centres commerciaux. Enfin, pour favoriser la pratique de l'activité physique au cours de l'hiver, M. Marcoux a émis une série de recommandations, entre autres de déneiger des sentiers dans le Parc Angrignon, de créer des nouveaux liens pour les pistes cyclables et des accès à des refuges dans ce même parc, de favoriser le ski de fond et la marche le long du Canal Lachine, d'ouvrir des pistes cyclables du 20 mars jusqu'au 1er décembre et enfin d'agrandir le réseau blanc des pistes cyclables.

*M. Vincenzo Cesari et Mme Josée Troïlo, représentant tous deux l'arrondissement de LaSalle, ont remercié M. Marcoux de sa présentation. M. Cesari a ajouté que l'arrondissement compte une cinquantaine de parcs et que l'arrondissement a procédé au cours de l'année à plusieurs plantations de nouveaux arbres.*

**Mme Lydy Assayag, Conseil des Montréalaises**

Mme Lydy Assayag, du Conseil des Montréalaises, a présenté à la commission des recommandations qui ont été établies en fonction de constats généraux observés par l'organisme, notamment une offre d'activités insuffisante, pas suffisamment diversifiée et mal répartie sur le territoire, un accès non uniforme à l'information ainsi qu'une incompatibilité au niveau des groupes d'âge ciblés pour les activités familiales.

Ainsi, l'organisme a demandé à la commission de porter une attention particulière à certaines de ses recommandations, dont les suivantes :

- Assurer une desserte locale de qualité par les transports collectifs vers les lieux d'activités
- Implanter une politique tarifaire familiale;
- Diversifier l'offre de services pour mieux répondre aux besoins des familles (activités adaptées aux enfants d'âge différent, activités simultanées pour adultes et enfants);
- Offrir des activités et des ressources qui favorisent le lien intergénérationnel;
- Offrir une plus grande flexibilité dans le choix d'horaires et d'activités.

**Mme Brigitte Dionne et Mme Hélène Baril, Diobri**

Le but de la présentation de Mme Dionne et Mme Baril de la firme Diobri, une agence de communication marketing en sport, loisir et santé, était de faire la promotion d'un centre d'achat en ligne, du genre eBay et Amazone, pour une gamme de produits et de services en matière de sport, de santé et d'activité physique. Les commissaires ont estimé que la plateforme utilisée, une assemblée publique municipale de consultation, ne convenait pas à la promotion de ce genre de service et ils ont demandé aux deux porte-parole d'interrompre leur présentation.

**4. Période de question des membres de la commission**

La présidente a fait mention des organismes qui ont déposé un mémoire sans présentation verbale. Il s'agit de la FADOQ-région Île de Montréal, de Jeunesse en action, de Vivre Saint-Michel en santé, de Solidarité Mercier-Est, des Loisirs communautaires Saint-Michel, de l'Association récréoculturelle Ahuntsic-Cartierville (ARAC) et du Centre Cummings.

Avant de lever l'assemblée, la présidente a rappelé que la commission se réunira de nouveau le mercredi 5 décembre pour poursuivre l'audition des mémoires présentés dans le cadre de la consultation sur Montréal, physiquement active.

**5. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 22 h 00 sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par M. Richard Ryan.

**ADOPTÉ LE :**      12    JUIN    2013

**ORIGINAL SIGNÉ**

---

Mme Chantal Rouleau  
Présidente

**ORIGINAL SIGNÉ**

---

Mme Christiane Bolduc  
Secrétaire recherchiste